



Bourse aux vêtements enfants et puériculture



Elven 6, 7 et 8 avril 2018

OU et QUAND CA SE PASSE ?

- 1 / **Préparation** de la liste de dépôt et de l'étiquetage des articles **à la maison**
- 2 / **Dépôt des articles** : Vendredi 6 avril de 9h30 à 18h30 à la salle des **fêtes Carré d'Arts à Elven**
- 3 / **Vente par l'APEL** : Samedi 7 avril de 9h30 à 18h – Dimanche 8 avril de 9h à 12h
- 4 / **Récupération des articles non vendus** : Dimanche de 17h à 19h

❗ Important : Prévoir **1€** à payer pour le dépôt de la liste + **une pièce d'identité**

❗ **Uniquement une liste par foyer autorisée**

COMMENT CA SE PASSE ?

Ce que vous pouvez déposer :

Vêtements enfants jusqu'à 12 ans : *body, t-shirt, chemise, short, jupe, robe, pantalon, veste, pull, pyjamas, combinaison, bonnets, écharpes, gants, robe de chambre, peignoir, etc...* de toutes saisons.

Déguisements enfants

Chaussures, bottes de pluie, après-ski, chaussons, etc...

Matériel de puériculture : lit parapluie, gigoteuse, poussette, landau, cosy, siège auto, porte bébé ventral/dorsal, coussin d'allaitement, baignoire, pot, sorties bain, bavoirs, chaise haute, électroménager type Babycook, chauffe biberons, parc, barrière de sécurité, transat, couffin, tapis d'éveil, arceau d'éveil poussette, mobile, trotteur.

Vêtements grossesse

Prix : C'est vous qui fixez le prix de vos articles. Ne mettez pas des prix trop élevés si vous voulez les vendre. Pensez au prix que vous seriez prêts à payer si vous étiez dans la peau de l'acheteur ...

Ce que vous ne pouvez pas déposer :

Pour des raisons d'hygiène, les sous-vêtements et les chaussettes ne seront pas acceptés. Seuls les bodys enfants pourront être déposés.

L'APEL se réserve le droit de refuser tout article qui ne serait pas propre ou en état d'être vendu ou si les étiquettes sont jugées insuffisamment attachées ou solides.

Vous souhaitez déposer, comment faire ?

1 / Préparez le nombre d'articles que vous allez déposer : Quantités maximum : 15 Vêtements de 0 à 12 ans, 3 déguisements, 2 paires de chaussures enfants et 10 articles de puériculture/vêtements de grossesse)

2 / Téléchargez la fiche de dépôt sur le site <http://www.ecole-stjoseph-elven.org> et **remplissez la tranquillement à la maison** en décrivant chaque article en indiquant la désignation, la marque, sa taille et son prix + le N° de la ligne.

👉 Pensez à faire un double de la fiche de dépôt car l'original sera conservé par l'APEL comme justificatif auprès des autorités compétentes et aussi comptables.

3 / Etiquetage : Attachez solidement une étiquette sur chaque article (sur l'étiquette de la marque ou de la taille ou à une boutonnière) selon ce modèle (taille minimum 5,5 cm x 3,5 cm) :

RECTO :



Descriptif de l'article identique à ce que vous notez sur la fiche
+ Prix
+ Marque
+ Taille ou pointure
+ Noter dans un angle le n° de la ligne correspondante à la ligne de la fiche de dépôt

VERSO :



Nom
Prénom
N° de tel

e d'article REFUSES à la VENTE :				
	Description détaillée des articles	Taille	Prix Vente	Cose réservée
VÊTEMENTS 0 à 12 ANS				
1	POLO FUSCHIA OKAIDI	3 ans	2 €	
2				
3				
4				



Attention :

- Interdiction d'accrocher les étiquettes avec agrafes, trombones, scotchs, épingles, épingles à nourrice ou cousues à la machine.
- Etiquette cousue uniquement à la main sur chaque vêtement ou attachée SOLIDEMENT avec une ficelle.
- Les accroches plastiques au pistolet comme en magasin sont autorisées, à condition que l'étiquette soit épaisse et piquée dans couture ou étiquette du vêtement avec 2 accroches, et non dans le tissu !

- **Pour les lots** (pyjama 2 pièces, 3 bodys/lot max, ensembles haut et bas, déguisements) vous pouvez utiliser du fil et une aiguille pour bien attacher les vêtements ensemble. Seule condition, que les articles du lot soient de la même taille !

- **Pensez à étiqueter les 2 chaussures de chaque paire** (une seule chaussure est présentée à la vente pour éviter les vols)

- **Pour les articles non-textiles (puériculture)** l'étiquette doit être scotchée sur 2 côtés parallèles (droite et gauche ou haut et bas).

- L'APEL retiendra 10% du prix de vente.

- Les prix ne sont pas négociables par les acheteurs.

- Tout article sans étiquette ne pourra pas être vendu.

- Tout article vendu ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé.

- L'APEL ne sera pas tenue pour responsable des articles volés ou détériorés ainsi que toute erreur d'encaissement due à des étiquettes non conformes et par conséquent ne fera aucun remboursement.

4 / Vous êtes prêts pour déposer vos articles le vendredi 6 avril **entre 9h30 et 18h30** (cf. informations § 1).

5 / Vente : c'est l'APEL qui se charge de vendre vos articles au prix que vous avez fixé.

6 / Récupération des invendus : dimanche entre 17h et 19h à la salle Carré d'Arts. Vous récupérerez en même temps un chèque du montant de vos ventes (-10%). N'oubliez d'apporter des sacs vides.

 Les vêtements non récupérés le dimanche seront donnés au Secours Catholique d'Elven.

Venez faire un tour pour acheter aussi ...

Le samedi entre 9h30 et 18h00 en ouverture continue et le dimanche matin de 9h à 12h.

Entrée gratuite, ouvert à tous.

Paiement espèces ou chèques, pas de CB.

Merci d'avance pour votre participation à cette bourse. N'hésitez pas à nous envoyer un message si vous avez des questions apel.stjoelven@free.fr.

A bientôt,

L'équipe de l'APEL de l'école Saint Joseph d'Elven

